



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Article 1 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales sont systématiquement adressées ou remises à chaque client potentiel pour lui permettre de passer commande. En conséquence, la signature du contrat implique l'acceptation des conditions particulières figurant dans le bon de commande et des présentes conditions générales. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse par la société DV, inopposable à celle-ci, quelque soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que la société DV ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des conditions.

Article 2 – PASSATION DES COMMANDES

2.1 : Sauf accord particulier, la commande du Client devient définitive ½ heure après sa réception par la société DV. Passé ce délai, aucune modification à la demande du Client ne sera acceptée après 10h du matin compte tenu de notre organisation de transport. Si toutefois nous devions intercepter une livraison et modifier la commande, un forfait de 30 € sera appliqué.

2.2 : En cas de commande à l'export, la commande du Client ne devient définitive qu'après acceptation de l'encours demandé à notre assurance crédit.

2.3 : En ce qui concerne les colis gastronomiques, la société DV n'accepte pas de commande en dessous de 50 unités.

Article 3 – MODIFICATION DES COMMANDES PAR LA SOCIETE DV

La société DV se réserve le droit de modifier unilatéralement une commande, même devenue définitive, en cas de survenance d'un cas de force majeure ou en fonction des événements économiques. En tout état de cause, la société DV se réserve le droit de modifier à tout moment ses produits et modèles définis dans ses prospectus et catalogues.

Article 4 – LIVRAISONS

4.1 : Modalités de livraison – risques du transport

Il incombe au Client, sauf stipulation contraire particulière, d'assumer les risques du transport des produits vendus postérieurement à la livraison. En cas d'avaries survenues au cours du transport, il incombe au Client d'exercer tout recours contre les transporteurs.

4.2 : Délais de livraison

A l'exception des commandes de produits personnalisés pour lesquelles les délais de livraison seront précisés au cas par cas, les délais de livraison sont au minimum de :

- 12 jours pour les commandes émanant des clients détaillants (sauf avis contraire de société DV) - 8 jours pour les commandes émanant de chaînes intégrées (sauf avis contraire de société DV). Le délai courant à compter de la date où la commande est devenue définitive. Après confirmation écrite pour les commandes à l'export.

Les délais de livraison minimum ainsi définis sont indicatifs et n'ont pas de valeur contractuelle.

4.3 : Stockage en cas de commande à l'export

En cas de commande à l'export, la société DV informe le Client de la date de mise à disposition des produits par écrit.

Si le Client ne prend pas livraison de la commande à date fixée ou s'il n'en prend que partiellement livraison, la société DV lui facturera des frais de stockage de 150 € HT par mois de retard et par palette de type 120cm x 80cm.

Article 5 – GARANTIES - RECLAMATIONS

5.1 : La société DV garantit la qualité de l'emballage, de l'étiquetage et du cartonnage extérieur des produits. Elle ne saurait, de quelque manière que ce soit, garantir ou être rendue responsable de la qualité intrinsèque des produits.

5.2 : Sauf accord contraire particulier, les réclamations du Client doivent être transmises par écrit à la société DV dans les huit jours qui suivent la livraison. Devront y être jointes les pièces justificatives écrites, et dans le cas d'une commande à l'export, un constat établi par un tiers extérieur au Client (huissier de justice ou toute autre personne assermentée).

Les mentions à indiquer en cas de réclamation sont les suivantes :

- bande de contrôle DV retirée et remplacée - filmage palette abîmé - carton mouillé, déchiré, éventré, écrasé, plié - colis manquant - trace de pas, de choc suite à une mauvaise manipulation des colis par le livreur - trace de gerbage - etc....

La mention « SOUS RESERVE DE DEBALLAGE » est sans valeur juridique.

La marchandise voyage toujours aux risques et périls du destinataire. En cas d'avaries ou manquants dès la réception, le Client doit le préciser sur le bordereau de livraison du chauffeur et confirmer par lettre recommandée au transporteur sous 48 heures au transporteur.

Le Client doit ensuite transmettre à la société DV un double de sa réclamation. Si ces conditions ne sont pas remplies, aucun recours n'est possible et la perte incombe au destinataire.

5.3 : Le Client ne pourra procéder aux retours des produits qu'après avoir obtenu l'accord expresse de la société DV et après avoir confirmé le litige par un écrit envoyé à la société DV.

Tout avoir se produit uniquement après constat du litige par une personne de la société DV.

Article 6 – PRIX

6.1 – Commandes livrables en France

Sauf accord contraire particulier, les prix sont stipulés franco de port. Toutefois, pour les commandes d'un montant inférieur à :

- 275 € pour les commandes émanant de détaillants - 450 € pour les commandes émanant de chaînes intégrées,

La société DV se réserve le droit de facturer au Client un forfait de transport d'un montant de 25 € HT.

6.2 : Commandes à l'export

Sauf accord contraire particulier, les prix sont stipulés FOB. FREE ON BOARD (.....named port of shipment). Franco à bord (.....port d'embarquement convenu)

Rappel des obligations des parties :

Vendeur : livrer les marchandises à bord du navire désigné selon l'usage du port - payer les frais de chargement hors fret.

Acheteur : choisir le transporteur - conclure le contrat de transport et payer le fret - supporter les risques et les coûts éventuels à partir du moment où les marchandises ont passé le bastingage du navire au départ.

Sauf avis contraire, la société DV étudiera au cas par cas le minimum de commande en fonction du volume de la marchandise.

6.3 : Dispositions communes

Sauf accord contraire particulier, les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de livraison de la commande par la société DV.

En outre, pour toute commande de produits personnalisés, la société DV adressera au Client un tarif spécifique.

6.4 : Les colis gastronomiques

En ce qui concerne les colis gastronomiques, sauf accord contraire particulier, ils ne sont livrables que sur la France.

Article 7 – MODALITES DE PAIEMENT

7.1 – Commandes livrables en France

Sauf accord particulier les factures sont payables, au siège de la société DV :

- au comptant à la date de réception, par chèque établi à l'ordre de la société DV ou virement bancaire sur le compte suivant : Compte de la société DV n°30921014741 à la BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE SUD LOIRE ENTREPRISE [code Banque 13807 ; guichet 00053 ; clé 96].

- au comptant au plus tard à 30 jours en cas de paiement par traite acceptée, LCR magnétique ou billet à ordre.

7.2 – Commandes à l'export

Sauf accord particulier, les commandes doivent être intégralement payées dès la date de mise à disposition du Client des produits et en tout état de cause avant leur expédition. A défaut, la société DV n'expédiera pas les produits et sera en droit de facturer des prix de stockage dans les conditions fixées à l'article 4-3 des présentes conditions générales de vente.

Article 8 - PAIEMENT - RETARD OU DEFAUT

En cas de retard de paiement SOCIETE DV pourra suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application d'intérêts d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal. Ces intérêts sont exigibles sur simple demande de la SOCIETE DV. En cas de défaut de paiement sous 48 (quarante huit) heures après un e mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.